

# FENICE

REVETEMENT DECORATIF MINERAL POUR INTERIEUR

Série 962

## DESCRIPTION

FENICE est la renaissance du classique, revisité dans un style moderne. Sa polyvalence et sa facilité de mise en œuvre permettent d'obtenir des effets classiques ou tendance, même dans des couleurs intenses. Sa grande respirabilité est une caractéristique des produits minéraux naturels.

## INDICATIONS POUR L'EMPLOI

Applicable sur:

- Enduits neufs et anciens à base de liants hydrauliques.
- Surfaces en placoplâtre.
- Anciennes peintures et revêtements de nature minérale ou synthétique, secs, uniformes, absorbants et compacts.
- Matériaux de différente nature minérale pourvu qu'ils soient absorbants.

Les surfaces doivent être préparées spécifiquement en suivant les instructions décrites au paragraphe 'PREPARATION DES FONDS'.

Ne pas appliquer sur des supports qui viennent d'être traités.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Emissions dans l'air intérieur: A+
  - Classification AFNOR NF T 36-005: Famille 1, Classe 10b1
  - Nature du liant: chaux aérienne
  - Diluant: eau
  - Masse volumique selon UNI EN ISO 2811-1:  $1,60 \pm 0,05$  kg/l
  - Viscosité de conditionnement: consistance pâteuse
  - Perméabilité à la vapeur d'eau selon UNI EN ISO 7783-2: élevée,  $V=350$  g/m<sup>2</sup> in 24 h,  $S_d=0,10$  pour épaisseur de 0,6 mm
  - Réaction au feu EN 13501-1 : Classe A2 s1 d0.
- Pour une consommation ne dépassant pas ce qui est indiqué et une application sur une surface non combustible.
- Séchage (à 25 °C et 65% d'H.R.): au toucher en 3 heures; recouvrable après 6 heures (selon l'épaisseur appliquée).

## PREPARATION DU SUPPORT

- Les supports doivent être sains, propres, secs et préparés conformément aux prescriptions du DTU 59/1.
- En cas de surfaces particulièrement friables, appliquer une couche de ATOMO 8840001 Fixateur mural micronisée sans solvant.
- Sur des surfaces compacts peu d'absorbant, est possible l'application d'une couche intermédiaire de MARCOTHERM PRIMER Cod. 4740019 afin d'améliorer la dépose de la première couche.

## APPLICATIONS

- Conditions climatiques: en conformité avec DTU 59/1 paragraphe 6.1.
- Puisque le séchage et la carbonatation de FENICE, comme tous les produits à base de chaux, sont fortement influencés par les températures et l'humidité, il est

préférable d'appliquer le produit avec des températures comprises entre + 10°C et +35°C et avec une humidité relative de l'environnement <75%.

-Si le support n'a pas besoin du fixateur, il est quand même conseillé de le mouiller, pour que le mur n'absorbe pas excessivement l'eau contenue dans le liant.

- Outils: taloche en acier inoxydable.
- Nombre de couches: 2 couches minimum pour la préparation du fond.
- Dilution: prêt à l'emploi.

FENICE, étant un produit de nature minérale, pendant son stockage, il peut augmenter en viscosité. Pour rétablir la viscosité originale, il suffit de l'agiter en utilisant moyen mécanique éventuellement en ajoutant un pourcentage maximum d'eau de 0,5-1%.

Mode d'application:

- Effectuer un lissage pour uniformiser le support;
- Attendre au moins 6 heures puis appliquer une autre couche de produit pour créer l'épaisseur correcte.
- Attendre 12 heures au moins puis poncer pour éliminer les imperfections, retirer la poussière et appliquer des petites quantités de produit, en le comprimant et en le polissant (avec une taloche en inox) avant qu'il ne sèche complètement.

- Nettoyage du matériel: à l'eau, immédiatement après usage.

- Rendement indicatif: 0,8-1 kg/mq par 2 couches et en se référant à des superficies lisses et moyennement absorbantes. Il est opportun de déterminer le rendement réel en effectuant un essai préliminaire sur le support.

## MISE A LA TEINTE

La coloration peut être obtenue par le Système Teintométrique.

En cas d'emploi de différentes fabrications de produits teintés, mélanger entre elles les différentes productions pour éviter des différences de tonalité.

## CONSERVATION

Température de conservation maximale: +30 °C

Température de conservation minimale: +5 °C

Le produit doit être utilisé de préférence dans les 2 ans suivants la date de production aux conditions d'être conservé dans les boîtages originaux non ouverts et à des températures adéquates.

## INDICATION DE SECURITE

UE (Dir. 2004/42/CE)

Cat. A/I: Revêtements à effets décoratifs PA: 200 g/l (2010)

Teneur maximal du produit: 1 g/l COV

Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée.

Le produit doit être transporté, utilisé et stocké selon les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur; laisser sécher complètement les résidus et les traiter comme s'il s'agissait de déchets spéciaux. Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité.

# FENICE

REVETEMENT DECORATIF MINERAL POUR INTERIEUR

Série 962

## RUBRIQUES DU CAHIER DE CHARGES

Revêtement mural minéral.

Applications sur des surfaces déjà préparées, avec un revêtement mural minéral décoratif FENICE série 962, à base de chaux aérienne, en deux couches minimum, Fourniture et pose du matériel €..... au m2

*Le SAN MARCO GROUP garantit que les informations contenues sur cette fiche sont fournies sur la base de son expérience et de ses connaissances techniques et scientifiques; toutefois, il ne peut être tenu responsable des résultats obtenus après leur utilisation car les conditions d'application ne sont pas sous son contrôle. Il est cependant conseillé de toujours vérifier si le produit est approprié à chaque cas spécifique. La présente annule et remplace la fiche précédente. Pour plus d'informations +39 041 4569322*